



Entrée en vigueur du pass vaccinal, désormais obligatoire pour les personnes de 16 ans et plus dans les établissements recevant du public.

Pour faciliter son déploiement, le gouvernement met à votre disposition un kit de communication disponible sur [Info Coronavirus Covid-19 - « Pass vaccinal » | Gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/covid-19-«-pass-vaccinal-»)

Toutes les infos Ufolep concernant la pratique sportive en période de pandémie :
<https://www.ufolep.org/?titre=ressources--informations--confinement---du-30-otobre---1er-decembre-2020&mode=actualites&rubrique=0&id=152456>